Image not found or type unknown

Congé nouvel an jours ouvrables

Par **amdam**, le **25/11/2008** à **20:28**

Bonjour,

Mes congés sont calculés en jours ouvrables et je ne travaille pas le samedi.
Je compte poser des jours pour Nouvel An : combien va t-on me décompter si je prends : -
mercr 31/12 : 1 CP
- jeudi 01/01 : férié
- vendre02/01 : 1 CP
- samedi 03/01 : repos habituel
Reprise du travail lundi 05/01.
Merci de vos réponses.

Par **Visiteur**, le **26/11/2008** à **13:27**

bonjour,

je dirai 3 jours (le samedi compte en jours ouvrable)

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés